

RETRANSCRIPTION PROPOS DU SOUS SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES ET GREFFIER DU TPIR- ADAMA DIENG

Le Responsable du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) Adama Dieng, a effectué une mission officielle de quatre jours en Côte d'Ivoire, le 6 Janvier. Il a rencontré le Représentant Spécial du Secrétaire General pour la Côte D'Ivoire, YJ Choi et plusieurs responsables ivoiriens de haut niveau. Au terme de sa visite chez le chef de l'ONUCI, M. Dieng s'est prêté aux questions d'ONUCI FM.

ONUCI FM : Vous venez d'avoir une rencontre avec le Représentant spécial. Que peut-on retenir de cette rencontre ?

Il s'agissait d'une visite de courtoisie. En ma qualité de responsable du tribunal spécial pour le Rwanda, je ne pouvais pas ne pas venir à Abidjan sans rencontrer mon collègue le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte D'Ivoire et surtout l'encourager dans sa mission, qui n'est pas une mission facile. Je dois dire qu'à ce jour, par la grâce de Dieu, il a réussi à conduire avec beaucoup de bonheur cette mission. Nous continuerons à prier pour lui en un moment où la Côte d'Ivoire s'apprête à avoir des élections, il appartient bien entendu aux Ivoiriens de comprendre que la Côte d'Ivoire fait partie de cette grande famille des Nations Unies. Je le dis parce qu'il y a quelque semaines j'étais à New York devant la 5ème commission de l'Assemblée générale chargée des affaires financières et budgétaires et le délégué de la Côte D'Ivoire a bien appuyé le TPIR dans l'obtention du financement. C'est dire tout simplement que le travail qui est effectué par l'ONUCI doit être salué par l'ensemble des populations ivoiriennes, par l'ensemble des peuples d'Afrique parce que c'est un travail qui contribue au renforcement de la paix, au renforcement de l'unité et de la consolidation de la démocratie, au respect des droits de l'homme et de la dignité humaine.

ONUCI FM : Vous êtes en visite officielle en Côte d'Ivoire où vous avez rencontré de nombreuses personnalités du monde politique. Quelles en sont les implications ?

Ma visite est dictée en réalité par une invitation que j'ai reçue de l'université de l'Atlantique, la première université privée ivoirienne et la plus importante, qui a eu le souci de créer un Institut des droits de l'homme. Les droits de l'homme, comme le disait Madame Eleanor Roosevelt au lendemain de la signature de la déclaration des droits de l'homme en 1948, commence dans le foyer, à l'école, à l'usine. C'est dire que ce n'est pas seulement une histoire pour les juristes, pour les académiciens. C'est une histoire pour tout le monde. Quand on dit droits de l'homme on parle de l'homme. Je rappelais tout à l'heure au Représentant spécial que de toutes les créatures de Dieu, l'homme est celle que Dieu préfère le plus. Tout effort qui est fait pour le respect de la dignité humaine concourt à la réalisation de la volonté divine.

C'est pourquoi j'ai accepté avec empressement cette invitation de l'université de l'Atlantique pour m'adresser, par delà le corps professoral et les étudiants, à l'ensemble du



peuple ivoirien, pour partager avec cette population ma modeste expérience du juriste international, pour montrer que l'impunité engendre le mépris de la loi et qu'il faut plus que jamais déployer tous les efforts pour combattre toute sorte de crime, toute sorte de violation.

C'est le cas de ce qui s'est passé en République de Guinée le 28 septembre 2009 et qui a entraîné la mort de 150 personnes, essentiellement des femmes, tuées dans des conditions atroces. Je ne pouvais pas regarder ces images d'atrocités. Fort heureusement, le Secrétaire Général a reçu le rapport sur ces atrocités de la commission d'enquête mise en place et nous attendons que justice soit faite pour le peuple de Guinée pour qu'enfin la Guinée se réconcilie avec le droit et la démocratie.

Mon vœu le plus cher est de voir, la Côte D'Ivoire se réconcilier avec elle-même et que la Côte d'Ivoire devienne un pays uni avec tous ses enfants ensemble pour le reconstruire, afin qu'il reprenne sa place de leader dans la sous-région. Cela est possible si les uns et les autres apprennent à taire leurs egos et à avoir pour seul souci la défense des intérêts du peuple ivoirien.